

Bloc 1. Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale

Modalités d'évaluation du bloc de compétences

L'évaluation de ce bloc de compétences est réalisée à partir d'une étude de situation, mais également en milieu professionnel.

Ce bloc de compétences est enseigné dans les modules :

- ▶ 1. Accompagnement d'une personne dans les actes de sa vie quotidienne et de la vie sociale ;
- ▶ 2. Repérage et prévention des situations à risques.

Compétence 1

Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.

▶ Objectifs et critères d'évaluation de la compétence

L'aide-soignant doit être en mesure :

1. de rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage ;
2. d'évaluer le degré d'autonomie, les fragilités et/ou les handicaps, les ressources et les capacités physiques et psychiques de la personne ;
3. d'identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention ;
4. de mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne ;
5. de mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne ;
6. de mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités ;

- 7. d'adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation ;
- 8. d'aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne.

▶ Les 5 critères de l'évaluation de la compétence

1 – Pertinence de l'analyse de la situation de la personne	– Toutes les informations pertinentes sont recherchées auprès de la personne, de l'entourage et des autres professionnels ainsi que dans les outils de transmission à disposition – Le lien entre les besoins de la personne, ses habitudes de vie, sa culture, ses choix, ses réactions dans une situation donnée, est explicité – Des explications sont apportées sur la pertinence des informations recueillies par l'observation – L'identification des facteurs de fragilité et l'évaluation de l'autonomie, des ressources et des capacités physiques et psychiques de la personne sont explicitées – Les fragilités sont évaluées
2 – Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne	– Les activités d'accompagnement de la personne prennent en compte les informations recueillies et l'ensemble de ses besoins – L'accompagnement de la personne est réalisé en l'associant activement en fonction de ses souhaits – Les réactions et l'expression de la personne sont prises en compte – Les ressources et capacités de la personne sont mobilisées pour développer et maintenir ses acquis – Le rythme de la personne est respecté – Les interventions sont réajustées et priorisées en fonction de l'ensemble des données recueillies tout au long de la prise en soins – Les choix et les ajustements des interventions sont argumentés à partir de l'évaluation de la situation
3 – Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement	– Le confort, la pudeur, l'intimité et la dignité sont respectés – Les règles de confidentialité et de secret professionnel sont respectées – Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées – Les risques encourus en cas de non-respect des règles et des bonnes pratiques sont identifiés et explicités

4 – Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale	– Les besoins, les potentiels et les centres d'intérêt de la personne ou du groupe sont identifiés et pris en compte – Les ressources de la personne et du groupe et les moyens à disposition sont identifiés et mobilisés – Les projets individuels ou collectifs sont négociés et pris en compte – Les choix de la personne sont respectés – Les activités mises en œuvre permettent de développer et maintenir les acquis de la personne ou du groupe ou de favoriser leur bien-être
5 – Pertinence dans l'accompagnement des aidants	– Les souhaits de la personne pour associer les aidants sont pris en compte – Les souhaits des aidants sont pris en compte – Les besoins de soutien et d'accompagnement des aidants sont identifiés, pris en compte et réajustés

Compétence 2

Identifier les situations à risques lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

► Objectifs et critères d'évaluation de la compétence

L'aide-soignant doit être en mesure :

1. d'identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires ;
2. de repérer les situations à risques, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter ;
3. de proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluriprofessionnelle ;
4. d'évaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant.

► Les 4 critères de l'évaluation de la compétence

1 – Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités	– Les fragilités potentielles ou les vulnérabilités au regard des signes identifiés sont explicitées
2 – Repérage des situations à risques	– Les situations à risques pour la personne sont repérées, explicitées et les informations sont transmises – Les situations de maltraitance pour la personne sont repérées, explicitées et les informations sont transmises – Les situations à risques pour les intervenants sont identifiées et les risques sont explicités

3 – Pertinence des mesures de prévention proposées	– Des mesures de prévention concertées en équipe pluriprofessionnelle sont proposées en relation avec les risques identifiés et argumentées
4 – Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	– L'efficacité des mesures mises en œuvre est évaluée – Des réajustements sont proposés en fonction de l'évaluation

Module 1. Accompagnement d'une personne dans les actes de sa vie quotidienne et de la vie sociale

Entraînez-vous avec des exercices à choix unique. Indiquez la bonne réponse

1

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la prévention correspond à l'ensemble des mesures qui visent à :

- ☐ a. élaborer les politiques de santé en faveur du rétablissement des maladies, accidents et handicaps
- ☐ b. établir un programme d'éducation pour la santé afin de prévenir les maladies, accidents et handicaps
- ☐ c. supprimer les maladies, accidents et handicaps
- ☐ d. éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps
- ☐ e. restaurer la santé des individus touchés par des maladies, des accidents et des handicaps

2

La famille assume plusieurs fonctions sauf une, laquelle ?

- ☐ a. Socialisation
- ☐ b. Marginalisation
- ☐ c. Reproduction
- ☐ d. Protection
- ☐ e. Transmission

3

Que signifie le sigle OMS ?

- ☐ a. Office mondial de la santé
- ☐ b. Organisation mondiale de la santé
- ☐ c. Organisation mondiale sanitaire
- ☐ d. Office mondial sanitaire
- ☐ e. Organisation monétaire de la santé

4

La grille Aggir (autonomie, g rontologique et groupe iso-ressources) permet, chez la personne hospitalis e, de :

- ☐ a. mesurer le degr  de d pendance
- ☐ b. mesurer la perte d'autonomie
- ☐ c. percevoir une aide financi re
- ☐ d. d terminer les besoins en soins
- ☐ e. pr voir le devenir du r sident

5

La pyramide de Maslow est compos e de plusieurs besoins sauf un. Lequel ?

- ☐ a. Besoin de s'accomplir
- ☐ b. Besoin de manger
- ☐ c. Besoin d'estime
- ☐ d. Besoins physiologiques
- ☐ e. Besoin de s curit 

6

Le terme « myalgie » signifie :

- ☐ a. douleur oculaire
- ☐ b. douleur articulaire
- ☐ c. douleur osseuse
- ☐ d. douleur musculaire
- ☐ e. douleur psychique

7

L' tude de la vieillesse et du vieillissement s'appelle :

- ☐ a. la g rontologie
- ☐ b. la s nescence
- ☐ c. la s nilit 
- ☐ d. la g riatrie
- ☐ e. la g rontopsychologie

8

L' tat dans lequel se trouve une personne a besoin d'assistance pour la r alisation des actes de la vie quotidienne se dit  tre une personne :

- ☐ a. autonome
- ☐ b. en incapacit 
- ☐ c. d fici nte
- ☐ d. d pendante
- ☐ e. dysfonctionnant

9

Le lavage simple des mains a une durée de :

- ☐ a. 15 secondes
- ☐ b. 30 secondes
- ☐ c. 1 minute
- ☐ d. 3 minutes
- ☐ e. 5 minutes

10

Selon la classification internationale du handicap, la déficience se définit comme :

- ☐ a. la nécessité d'avoir une aide pour la réalisation d'un besoin fondamental
- ☐ b. une incapacité à réaliser un besoin fondamental
- ☐ c. des difficultés d'implication dans la vie sociale
- ☐ d. les difficultés à mener une activité de la vie quotidienne
- ☐ e. l'altération d'une structure ou d'une fonction

11

Le score Apgar est un score qui permet d'apprécier :

- ☐ a. l'évaluation de la vitalité d'un nouveau-né
- ☐ b. les stades d'évolution de la petite enfance
- ☐ c. le degré de maturité de l'adolescent
- ☐ d. le passage du stade d'adolescent à celui d'adulte
- ☐ e. le degré d'autonomie d'une personne âgée

■ Entraînez-vous avec des questions à réponses ouvertes courtes

12

Donnez une définition de la santé.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13

Donnez une définition de l'autonomie.

.....

.....

14

Citez les trois courbures physiologiques de la colonne vertébrale.

15

Définissez le sommeil et citez deux rôles essentiels.

16

Quel est le constituant nutritionnel majoritaire des œufs ?

17

Citez les trois régimes de protection juridique.

18

Quel est l'indice de masse corporelle (IMC) d'une personne qui pèse 52 kg et qui mesure 1,60 m ?

.....

.....

.....

.....

.....

19

Donnez une définition des urines et trois indicateurs qui permettent de mesurer la qualité des urines.

.....

.....

.....

.....

.....

20

Que signifient les chiffres du numéro de sécurité sociale (également appelé numéro d'inscription au territoire) ci-après : 1 76 12 69 029 134 13 ?

.....

.....

.....

.....

.....

21

Citez et définissez les trois catégories de prévention.

.....

.....

.....

.....

.....